

Projet de procès-verbal – **Assemblée générale annuelle de l'ADÉOA**

Vendredi 25 septembre 2015, 11h30
7077 avenue du Parc, 542



0. Ouverture

Le quorum de 15% des membres de l'association (56 membres) est constaté à 11 :47.

Natalie Savoie propose l'ouverture de la séance.
Andréanne Sharp appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

1. Élection du ou de la président(e) et du ou de la secrétaire d'assemblée

Élise Castonguay propose la candidature de Maryse Meunier pour assurer la présidence de l'assemblée.

Andréanne Sharp appuie la proposition.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Lyse-Andrée Mondou propose la candidature de Stéphanie St-Jean pour assurer le secrétariat de l'assemblée.

Élise Castonguay appuie la proposition.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

2. Mot de bienvenue

Alexis Pinsonnault souhaite la bienvenue et est satisfait du nombre de membres présents! On espère que vous soyez aussi nombreux pendant les autres AG de l'année.

Maryse Meunier rappelle de se nommer avant de parler.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Andréanne Sharp propose l'adoption de l'ordre du jour de l'AG du 25-09-2015.

Shanie Gauthier appuie la proposition.

Lise-Anne Racine demande s'il y aura une autre AG pour discuter des points concernant une possibilité de grève. Maryse Meunier répond que oui.

Pas de demande de vote.

L'ordre du jour de l'AG du 25-09-2015 est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux des 07-04-2015 et 10-04-2015

Élise Castonguay propose les deux procès-verbaux tels qu'envoyés aux membres par courriel
Claudia Lapointe appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

5. Présentation du CE

Alexis Pinsonnault présente tous les membres du conseil exécutif de l'ADÉOA.

Maryse Meunier propose de Philippe Bellemarre soit élu comme président d'assemblée.
Lyse-Andrée appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

6. Modifications des règlements généraux

Stéphanie St-Jean propose les modifications des règlements généraux en bloc.
Lyse-Andrée Mondou appuie.

Alexis Pinsonnault fait la lecture des modifications apportées à la version 2014 des règlements généraux.

Amélie Turcotte demande s'il est pertinent d'inclure des comités de refonte de programme en orthophonie et en audiologie.

Stéphanie St-Jean répond qu'étant donné que les comités sont temporaires, il n'est pas nécessaire de les inclure.

Maryse Meunier propose d'amender pour ajouter une modification, soit de remplacer, au point Article 5 c), les mots « en conseil exécutif » par « en assemblée générale ».

Natalie Savoie appuie.

Ryme Merzouki demande si le montant changera à chaque année en assemblée générale.

Maryse Meunier répond que non.

*Pas de demande de vote.
La proposition de modifications des règlements généraux 2015-2016 est adoptée à l'unanimité.*

7. Élections

Maryse Meunier rappelle brièvement le fonctionnement des élections, en accord avec les règlements généraux. Les candidat(e)s disposent d'un court moment pour se présenter et répondre aux questions, puis les élections se font à main levée en l'absence des candidat(e)s.

a) Vice-président(e)

Stéphanie St-Jean se propose.
Shanie Gauthier appuie la proposition.

*Est élue à l'unanimité au poste de vice-présidente de l'ADÉOA,
Stéphanie St-Jean.*

b) Secrétaire

Alexandra Hébert propose Savannah D.-Isabel comme secrétaire.
La candidate accepte la candidature
Claudia Lapointe appuie la proposition.

*Est élue à l'unanimité au poste de secrétaire de l'ADÉOA,
Savannah D.-Isabel.*

c) Représentant(e) SÉRUM

Jenny Alvarado se propose.
Myriam O'Connor appuie la candidature.

*Est élue à au poste de représentante SÉRUM de l'ADÉOA,
Jenny Alvarado.*

d) Représentant(e)s à l'Assemblée Départementale (2)

Amélie Turcotte demande pourquoi il n'y a que 2 postes à élire.
Alexis Pinsonnault répond qu'on peut laisser un poste à un ou une étudiant(e) au doctorat.

Marie-Ève Brodeur demande si les élus à l'AD font automatiquement partie du CE.
Alexis Pinsonnault répond que oui.

Ryme Merzouki se propose.
Maryse Meunier appuie la candidature.

Marie-Ève Brodeur se propose.
Natalie Savoie appuie la candidature.

Pamela F. Ross se propose.
Lyse-Andrée appuie la candidature.

Suite à l'annonce du moment où se tiendront les AD, soit les vendredis midis à 11h30, Marie-Ève Brodeur se voit dans l'obligation de retirer sa candidature.

Pamela F. Ross se présente brièvement.

Elle veut s'impliquer cette année, car elle ne s'est pas impliquée les autres années. Elle sera capable de bien communiquer les informations en CE. Il lui fera plaisir de communiquer avec les professeurs et les étudiants. Elle sera disponible pour assister aux assemblées départementales entièrement.

Ryme Merzouki se présente brièvement.

Au cégep, elle a occupé ce poste. Elle est donc familière avec cette tâche, le fonctionnement et le principe d'une AD. Elle assurera une bonne communication des points que les étudiants voudront qui soient discutés en AD.

Maryse Meunier (future Bac3 en orthophonie) se présente brièvement.

Charlène Robert propose l'élection en bloc des deux candidatures.

Julien Bérubé appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Sont élues à l'unanimité au poste de représentantes à l'Assemblée Départementale pour l'ADÉOA, Pamela F. Ross et Ryme Merzouki.

e) Remplaçant(e)s à l'Assemblée Départementale

Alexandra Hébert se propose.

Emie Lafleur appuie.

Natalie Savoie se propose.

Jenny Alvarado appuie.

Maryse Meunier se propose.

Élise Castonguay appuie.

Charlène demande combien.

Marie spécifie qu'il faut en élire autant qu'on veut et le faire aujourd'hui pour qu'ils aient le droit de vote

Élise Castonguay propose l'élection en bloc des 3 remplaçantes à l'Assemblée Départementale.

Marlène Balthazard appuie.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Sont élues à l'unanimité au poste de remplaçantes à l'Assemblée Départementale pour l'ADÉOA, Alexandra Hébert, Natalie Savoie et Maryse Meunier.

f) Représentant(e)s de classe

Alexis Pinsonnault présente tous les représentants de classe élus à même leur cohorte, pendant un cours.

Alexandra Deneault-Robillard, représentante bac 1 ortho
Sandrine Pelletier-Laroche, représentante bac 1 audio
Élise Castonguay, représentante bac 2 ortho
Julien Bérubé, représentant bac 2 audio
Mathilde Favreau et Maude Grégoire, représentantes bac 3 ortho
Alexandra Hébert et Myriam O'Connor, représentantes bac 3 audio
Alex Létourneau, représentante maîtrise ortho
Natalie Savoie, représentante maîtrise audio

Alexis Pinsonnault propose d'entériner en bloc les représentants de classe nommés ci-haut.
Stéphanie St-Jean appuie.

*Pas de demande de vote.
Les représentants de classe nommés ci-haut sont entérinés à l'unanimité.*

8. Finances

a) Cotisations étudiantes

Maryse Meunier explicite la raison d'être de ce point dans l'ordre du jour.

Stéphanie St-Jean propose d'augmenter les cotisations étudiantes de 2\$/session à partir de l'hiver 2016.

Marie-Ève Brodeur appuie.

Ryme Merzouki propose un amendement pour passer de 2\$ à 4\$.
Charlène Robert appuie la proposition.

Émilie Desforges demande ce qui changerait pour les partys et les activités si on augmente juste de 2\$.

Maryse Meunier répond que les budgets seraient réduits pour les activités culturelles, sportives et avec la SÉRUM. Également, les autres budgets pourraient être affectés.

Laurence Godsmark mentionne que beaucoup de stages demandent de grosses dépenses et que les bourses sont importantes. Il ne faudrait pas les couper.

*Le vote est demandé.
L'amendement est adopté à majorité manifeste des voix.*

Nous sommes de retour sur la proposition principale, qui est maintenant d'augmenter les cotisations étudiantes de 4\$/session à partir de l'hiver 2016.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

b) Budget

Maryse Meunier propose une proposition de budget pour l'année 2015-2016.

Maryse Meunier propose le budget 2015-2016 tel qu'envoyé aux membres par courriel.
Élise Castonguay appuie.

Maude Grégoire demande ce qu'est le budget pour « projets de mobilisation ».
Maryse Meunier mentionne que ces fonds peuvent aller à des activités de mobilisation sociale et politique

Leslie Gauthier demande ce que sont les frais de « personne morale ».
Maryse Meunier répond que ce sont des frais obligatoires pour notre organisation.

Kim Foisy demande si les fonds non-utilisés dans un budget précis peuvent être utilisés ailleurs.
Maryse Meunier répond que seuls les budgets pour les bourses peuvent être combinés. Les autres budgets ne peuvent être combinés.

*Pas de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

9. Varia

a) Ménage des micro-ondes

Natalie Savoie rappelle à l'assemblée que personne n'est déléguée à laver les micro-ondes. Si quelqu'un fait un dégât, le ramasser serait important.

Marie-Hélène Rivest demande si les abreuvoirs pourraient être aussi efficaces que ceux du pavillon principal.
Le CE répond qu'il travaillera sur ce sujet cette année.

Lyse-Andrée Mondou propose la fermeture de l'assemblée.
Shanie Gauthier appuie.

*Pas de demande de vote.
L'assemblée générale du 25-09-2015 est fermée à 12h54.*